



Conditions générales d'utilisation des données géographiques numériques de la Société Publique de Gestion de l'Eau

Version 1.0 du 16 Septembre 2019

Toute question relative au présent document est à envoyer à :

SPGE – Direction Techniques & SI, Avenue de Stassart 14- 16, 5000 Namur OU info@spge.be

Synthèse

Les conditions générales d'accès à l'obtention d'une copie numérique des données géographiques numériques de la Société Publique de Gestion de l'Eau peuvent être synthétisées comme suit :

L'utilisateur peut-il...	Autorisation
... redistribuer les Données à un tiers ?	Non
... publier les Données sur internet via un service web	Non
... publier les Données sur support statique (carte papier, brochure, support de présentation orale, pdf ou image sur internet, rapport, etc.)	Oui

Ces Conditions générales d'accès s'appliquent sous réserve d'éventuelles Conditions particulières d'utilisation prévues par le Gestionnaire de la Donnée. Celles-ci sont énoncées dans la Fiche descriptive de chaque Donnée.

Article 1. Objet

§1. L'accès à l'obtention d'une copie numérique des données géographiques numériques de la Société de Gestion des Eaux (« SPGE »), ci-après dénommées « Données », est soumis aux conditions définies ci-après.

§2. Les Conditions d'utilisation s'appliquent sans préjudice :

- des Conditions d'accès et d'utilisation des services web géographiques de visualisation de la Société Publique de Gestion de l'Eau ;
- des Conditions d'accès et d'utilisation des applications cartographiques web de la Société Publique de Gestion de l'Eau ;
- des Conditions d'accès aux Données.

§3. L'Utilisateur a pris connaissance de la Fiche descriptive de la Donnée. La Fiche descriptive de la Donnée est consultable sur le Portail cartographique de la SPGE, à l'adresse <https://sig.spge.be/cartto/home/index.html>.

§4. En accédant aux Données, l'Utilisateur accepte sans réserve les Conditions d'accès et les Conditions d'utilisation.

Article 2. Définition

Pour l'application des Conditions d'utilisation, on entend par :

1° Conditions générales d'accès : ensemble des règles générales décrivant sous quelles conditions un Utilisateur peut obtenir une copie de Données. Elles sont énoncées dans la Fiche descriptive de chaque Donnée sur le portail cartographique de la SPGE.

2° Conditions particulières d'accès : ensemble des règles spécifiques définies par le Gestionnaire d'une Donnée qui étendent ou restreignent les Conditions générales d'accès sur cette Donnée. Elles sont énoncées dans la Fiche descriptive de chaque Donnée sur le portail cartographique de la SPGE.

3° Conditions d'accès : les Conditions générales d'accès et les éventuelles Conditions particulières d'accès.

4° Conditions générales d'utilisation : ensemble des règles générales décrivant les actes d'exploitations autorisés ou non à l'Utilisateur sur sa copie de Données. Elles sont énoncées dans la Fiche descriptive de chaque Donnée sur le portail cartographique de la SPGE.

5° Conditions particulières d'utilisation : ensemble des règles spécifiques définies par le Gestionnaire d'une Donnée qui étendent ou restreignent les Conditions générales d'utilisation sur cette Donnée. Elles sont énoncées dans la Fiche descriptive de chaque Donnée sur le portail cartographique de la SPGE.

6° Conditions d'utilisation : les Conditions générales d'utilisation et les éventuelles Conditions particulières d'utilisation.

7° Copie numérique : copie de Données sur un support matériel informatique (serveur, disque, clé USB, etc.).

8° (Re)distribuer : fournir, gratuitement ou moyennant rétribution, les Données à des tiers via copie numérique.

9° Donnée : donnée géographique numérique dont la Société Publique de Gestion de l'Eau est propriétaire.

10° Fiche descriptive : page du portail cartographique de la SPGE (<https://sig.spge.be/carto/home/index.html>) qui décrit la Donnée.

11° Gestionnaire de la Donnée : la Société Publique de Gestion de l'Eau veille à garantir l'acquisition, la qualité, l'intégrité, le stockage, la mise à jour, la documentation et la diffusion de la Donnée.

12° Licence d'utilisation d'une Donnée : contrat par lequel la Société de Gestion Publique octroie à l'Utilisateur des droits d'utilisation spécifiques sur la Donnée.

13° Modifier la Donnée : tout acte d'exploitation sur une Donnée par l'Utilisateur qui a pour conséquence de dénaturer la valeur informative de la Donnée, d'en déformer l'intégrité.

14° Publier les Données : communiquer gratuitement ou moyennant rétribution, les Données à des tiers via support statique (carte papier, brochure, support de présentation orale, pdf ou image sur Internet, rapport, etc.) ou via un service web.

15° Utilisateur : toute personne physique ou morale pour laquelle la Société Publique de Gestion de l'eau accorde l'accès et l'utilisation de Données.

16° Utilisation : exploitation des Données fournies à l'Utilisateur exclusivement sous la forme de copie numérique, sans qu'il y ait cession de propriété au profit de l'Utilisateur.

Article 3.Principes

§1. Les Conditions générales d'utilisation s'appliquent sous réserve de Conditions particulières d'accès.

§2. Les Conditions générales d'utilisation sont les suivantes :

- a) Sauf accord préalable et écrit de la Société Publique de Gestion de l'Eau, la Société Publique de Gestion de l'Eau est seule habilitée à distribuer les Données. Il est donc interdit à l'Utilisateur de redistribuer les Données à un tiers.
- b) Sauf accord préalable et écrit de la Société Publique de Gestion de l'Eau, il est interdit à l'Utilisateur de publier les Données sur Internet via un service web.
S'il en a reçu l'autorisation, l'Utilisateur indique la mention « Sources des données : Société Publique de Gestion de l'Eau » ou « Sources des données : SPGE » sur tout document et sur toute cartes issues des Données qu'il publie, à moins qu'une mention particulière soit mentionnée dans la Fiche descriptive de la Donnée.
- c) L'Utilisateur est autorisé à publier les Données sur support statique (carte papier, brochure, support de présentation orale, pdf ou image sur Internet, rapport, etc.). L'Utilisateur indique la mention « Sources des données : Société Publique de Gestion de l'Eau » ou « Sources des données : SPGE » sur tout document et sur toute carte issue des Données qu'il publie, à moins qu'une mention particulière soit mentionnée dans la Fiche descriptive de la Donnée.

§3. Le cas échéant, les Conditions particulières d'utilisation sont énoncées dans la Fiche descriptive de chaque Donnée.

§4. Les Conditions d'utilisation peuvent être négociées entre la Société Publique de Gestion de l'Eau et l'Utilisateur. Une Licence d'utilisation, qui reprend les dérogations aux Conditions d'accès, est alors conclue.

Article 4. Droits de propriété intellectuelle dur les Données

§1. Les Conditions d'utilisation des Données sont non exclusives : la SPGE peut autoriser d'autres utilisateurs à utiliser les Données aux mêmes conditions.

§2. Les Données sont protégées par les dispositions légales relatives au droit d'auteur et au droit relatif à la protection des bases de données, conformément au droit belge, au droit européen et au droit international.

§3. La SPGE est seul titulaire de droit de propriété intellectuelle sur les Données.

L'utilisation des Données par l'Utilisateur ne constitue pas un transfert de propriété, total ou partiel, des Données au profit de l'Utilisateur, les droits concédés à ce dernier étant limitativement énumérés dans les Conditions d'utilisation.

§4. Moyennant le respect des Conditions d'utilisation, la SPGE garantit l'Utilisateur contre le recours de tiers qui invoquent un droit de propriété intellectuelle sur les Données.

Article 5. Obligations de l'utilisateur

§1. L'Utilisateur signale immédiatement à la SPGE tout défaut ou anomalie qu'il découvre dans les Données, ainsi que toute information permettant à la SPGE d'améliorer les Données.

§2. L'Utilisateur met tout en œuvre pour utiliser les Données disponibles les plus à jour.

Il consulte, à cette fin, la Fiche descriptive des Données.

§3. En cas de mise à jour des Données par la SPGE, l'Utilisateur demande une copie des Données mises à jour.

§4. Il est interdit à l'Utilisateur de modifier les Données.

Article 6 Limitation de responsabilité du SPW

§1. Les Données sont mises à la disposition de l'Utilisateur à titre indicatif.

Le SPW n'est pas responsable :

- des dommages directs ou indirects, prévisibles ou non, découlant de l'utilisation des Données,
- des cas d'inadéquation du contenu des Données aux besoins de l'Utilisateur,
- des cas où l'Utilisateur fait une utilisation inopportune ou une mauvaise interprétation des Données.

§2. La SPGE met raisonnablement en œuvre tous les moyens dont il dispose pour mettre à disposition de l'Utilisateur les Données les plus fiables et les plus récentes possibles, mais il ne garantit ni la mise à jour, ni l'exactitude, ni la complétude, ni l'actualité des Données.

Article 7. Modification des conditions d'utilisations

Les Conditions d'accès peuvent être adaptées unilatéralement par la Société Publique de Gestion de l'Eau, à tout moment et sans préavis.

Article 8. Loi applicable et compétence

§1. Les Conditions d'utilisation sont soumises à la loi belge.

§2. Tout différend lié notamment à l'interprétation et à l'exécution des Conditions d'accès est soumis à la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Namur (Belgique).